



UDOM
Union Des Organisateurs de Manifestations



*Au moment où l'organisation des Fêtes devient plus difficile et lourde de responsabilité pour les dirigeants associatifs, il est de plus en plus indispensable de s'adosser à une Association Départementale et Nationale pour bénéficier de **PROTECTIONS, SERVICES & CONSEILS**. La Cotisation annuelle FCF-UDOM, réduite à 70€ pour tout nouvel adhérent est un « investissement » plus que jamais nécessaire.*

SERVICES AUX ADHERENTS : L'EXISTANT

1. **L'ASSURANCE RC DES DIRIGEANTS A HAUTEUR DE 150.000€ PAR ADHERENT extensible à 2.000.000€ PAR AN AU NIVEAU NATIONAL**
2. **L'ASSURANCE DES FRAIS DE DEFENSE CIVILE ET PENALE DES DIRIGEANTS SANS LIMITE DE MONTANT**
3. **LA MISE A DISPOSITION D'UNE ASSISTANCE JURIDIQUE GRATUITE**
4. **LA REDUCTION SACEM & SPRE DE 12.5%**
5. **LA REDUCTION SACD DE 10%**
6. **LA REDUCTION A 2.50€ PAR ELEVE ECOLE DE DANSE (-50%)**
7. **LE SITE INTERNET « FCF » & LA REVUE PERIODIQUE « FESTI » POUR TOUT SAVOIR DE L'ACTUALITE ASSOCIATIVE AU PLAN NATIONAL**
8. **L'ACCES AU MAGASIN METRO**
9. **LE TOURNOI DEPARTEMENTAL DE BELOTE**
10. **LE SITE INTERNET « SORTIRENSARTHE » POUR PROMOUVOIR VOS FÊTES**
11. **LA SARTHE ET SES FETES DISTRIBUE A 16000 EX. POUR PROMOUVOIR VOS FÊTES**
12. **LES ATELIERS DE FORMATION « les rencontres associatives de l'UDOM »**
13. **L'ASSISTANCE PERSONNALISEE SUR TOUS LES ASPECTS DE LA VIE ASSOCIATIVE**
14. **LE GALA ANNUUEL UDOM POUR RECOMPENSER LES BENEVOLES**
15. **VOTRE MANIFESTATION ANNUELLE DE REMERCIEMENT DES BENEVOLES EXONEREE DE DROITS SACEM (sous conditions)**

Président : Jacky BOUTON 5 Allée JH Fragonard 72100 Le Mans 06 74 92 38 36

www.sortirensarthe.com - Siret : 514 160 043 000 14 / APE : 9499 Z - contact@sortirensarthe.com

Agrément d'Education populaire par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Associations



UDOM
Union Des Organisateur de Manifestations



LES NOUVEAUX SERVICES MIS EN PLACE EN 2021

1. SOUTIEN A LA TRANSMISSION

- a. Aider les Associations en place à trouver des successeurs
- b. Assister les nouveaux responsables à s'intégrer dans une nouvelle équipe ou à constituer une nouvelle équipe
- c. Aider à la mise en place administrative (statuts, assurances, comptabilité, relations collectivités, subventions...)
- d. Aider à la définition du projet associatif

Assistance sur place avec l'équipe existante ou la nouvelle équipe

2. MISE A NIVEAU ADMINISTRATIF

Aide au diagnostic sur l'administration de l'association et assistance à la mise à niveau

- Statuts
- Fonctionnement administratif (CA, bureau, adhérents, AG, autorisations administratives, relations collectivités, subventions...)
- Assurances
- Comptabilité

3. AIDE A LA RECHERCHE DE PRESTATAIRES ARTISTIQUES & REDUCTIONS TARIFAIRES

- Mise à disposition de nos adhérents d'une liste de prestataires testés et appréciés de nos adhérents (orchestres, artistes, traiteurs, imprimeurs, loueurs de matériel etc...)
- Obtention, chaque fois que possible, une remise aux adhérents UDOM

4. LA BRIGADE BILLETRIE

Constituer une équipe de volontaires qui pourraient tenir des caisses sur certains gros événements (formaliser et étendre ce qui se fait déjà à Vibraye, Montoire, etc...)

5. RESEAUX SOCIAUX ET SITE INTERNET

Développer notre présence sur les réseaux sociaux et améliorer notre site internet

Jacky BOUTON
Président FCF – UDOM
06 74 92 38 36